

Silfiac : la fronde contre les mines s'intensifie

Opposé au projet minier de Silfiac, Attention mines multiplie les réunions publiques. Le collectif invite les propriétaires à s'opposer aux premiers prélèvements prévus cette année.

Trois questions à...

Claire Mériaux, présidente du collectif Attention mines, opposé au projet minier de Silfiac.

Depuis sa constitution en association en janvier, votre collectif Attention mines multiplie les réunions publiques contre le projet minier de Silfiac. Quelle est sa raison d'être ?

Nous sommes des citoyens qui militons pour l'abandon pur et simple des projets de Variscan en Bretagne. Nous déplorons le manque de transparence et d'information autour de ces explorations.

Ces projets nous dépassent et nous déçoivent. Nous sommes persuadés que des mines seraient néfastes pour l'immobilier, le tourisme, mais aussi l'environnement du Centre-Bretagne. Les zones concernées sont sur les têtes des bassins-versants des rivières bretonnes. Pas un cours d'eau entre Lorient et Morlaix ne serait épargné par une telle exploitation.

Où en êtes-vous de votre action judiciaire contre le permis ?

Nous militons sur le terrain avec un autre collectif, Mine de rien. C'est l'association Nature et patrimoine en Centre-Bretagne qui a contesté le permis accordé à Variscan devant le tribunal administratif de Rennes.

Si ce permis est maintenu, la ma-



chine sera lancée. Car le code minier est ainsi fait qu'exploration et exploitation sont étroitement liées.

Que prévoyez-vous de faire dans les semaines à venir ?

Nous faisons aussi circuler une pétition, également disponible sur notre site internet. Et nous poursuivons, en parallèle à notre tournée des élus, nos réunions publiques. Nous y invitons les propriétaires qui pourraient être concernés par des prélèvements et des carottages à refuser l'accès à leurs terres. Ils ont le droit de s'y opposer simplement en se signalant auprès de leur mairie.

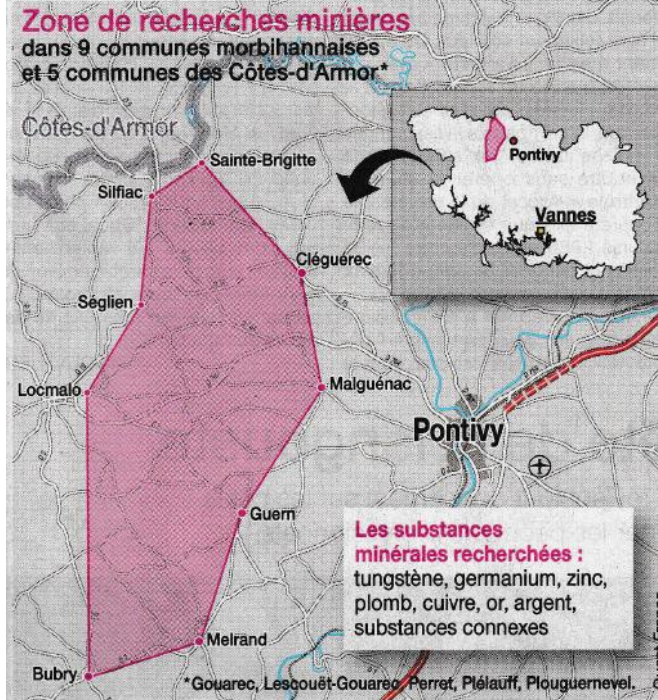
Recueilli par
Julie SCHITTY.

En quoi consiste le projet minier de Silfiac ?

En septembre 2015, le ministère de l'Économie a accordé à la société Variscan Mines un permis de recherche de mines pour neuf communes du Morbihan : Bubry, Cléguérec, Guern, Locmalo, Malguénac, Melrand, Sainte-Brigitte, Séglien et Silfiac ; et

cinq communes des Côtes-d'Armor : Plouguernevel, Gouarec, Perret, Plélauff, Lescouët-Gouarec.

Dans leurs sous-sols, la société recherchera du zinc, plomb, étain, or, argent, tungstène et germanium. Les premiers carottages sont prévus cou-



Vendredi 29 avril, à 20 h, à la salle polyvalente de Locmalo (Morbihan),
vendredis 6 mai à Méllionnec (Côtes-d'Armor),
20 mai à Gouarec (22),
3 juin à Guern (Morbihan) et
8 juin à Cléguérec (Morbihan), réunions

publiques. Le collectif organise également une randonnée à Guern, dimanche 22 mai à 14 h.

Renseignements sur le site internet du collectif : www.attentionmines.jimdo.com.

rant 2016. Le recours déposé par l'association Nature et Patrimoine en Centre-Bretagne n'étant pas suspensif, il n'empêchera pas l'entreprise d'effectuer ces prélèvements.

Variscan Mines a obtenu deux autres permis dans les Côtes-d'Armor :

l'un à Merléac, l'autre à Loc-Envel ; ce dernier faisant aussi l'objet d'un recours. Des collectifs d'opposants à ces projets miniers se mobilisent également, et songent à des actions communes avec les Morbihannais d'Attention mines et de Mine de rien.